



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



APPEL À PROJETS 2026 GIEE

Présentation des grandes lignes

Eve Durocher, chargée de mission agroécologie, DRAAF, volet GIEE



Sommaire

1. Présentation des dispositifs
2. Contenu des projets
3. Dépôt des projets et instruction
4. Vie des projets

1. Présentation des dispositifs



Quels dispositifs d'accompagnement?

Appel à projets GIEE / 30 000



Fermes DEPHY

- création de références économes en phytos
- **financement** : OFB
- projets de 5 ans
AAP tous les 5 ans
- résultats capitalisés sur EcophytoPIC



Groupes 30 000

- changement/ consolidation des pratiques
- **réduire voire supprimer les phytos**
- **financement** : AELB
- **projets de 3 ans**
AAP annuel

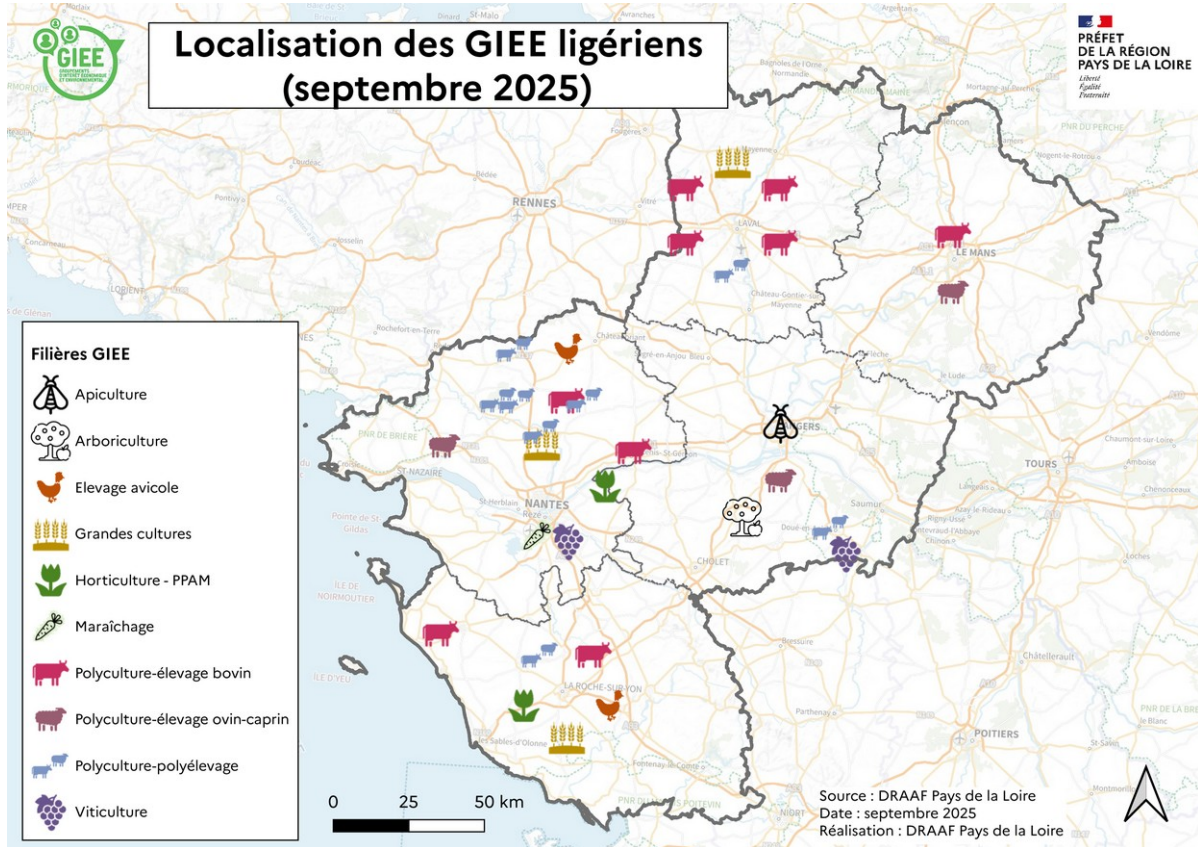


GIEE

- **reconception** des systèmes
- **triple performance économique, environnementale et sociale**
- **financement** : MASA (CASDAR)
- **projets de 3 ans**
AAP annuel

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

Le réseau GIEE en Pays de la Loire



33 groupes actifs

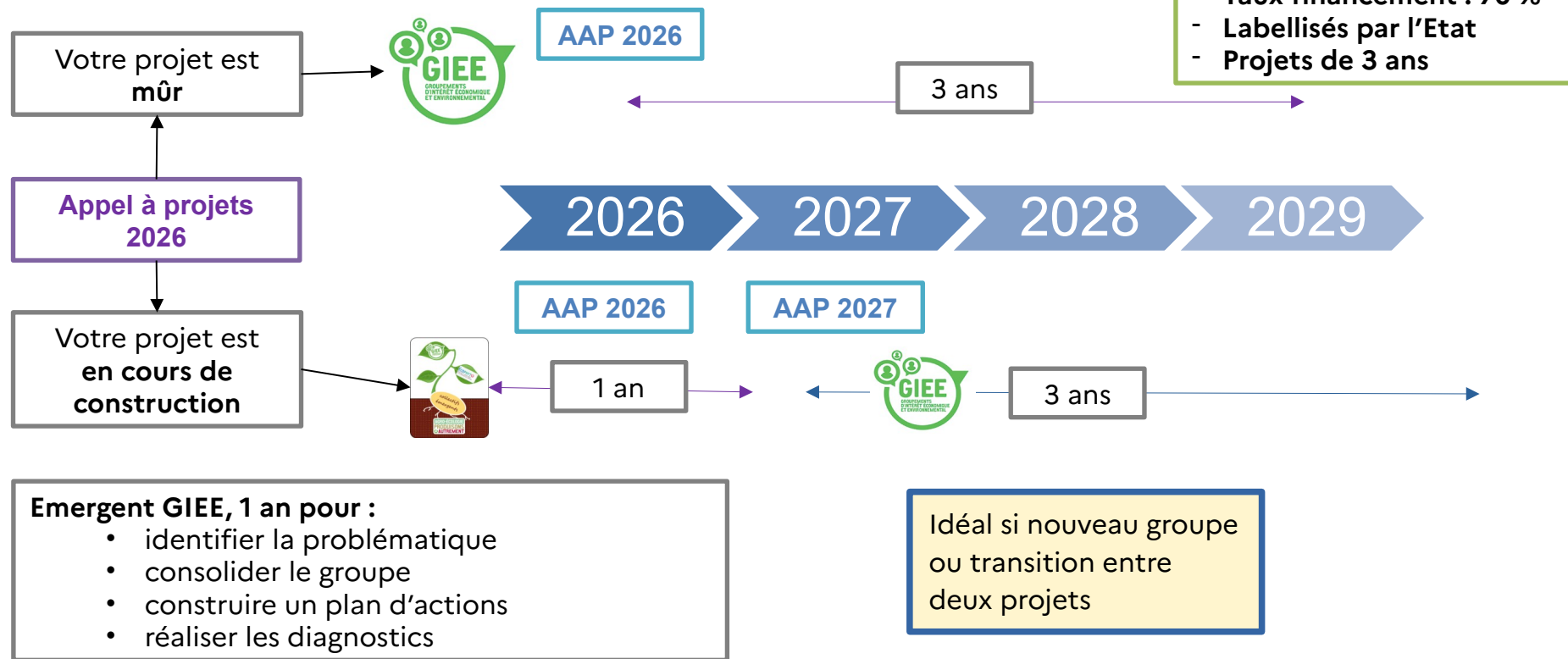


344 exploitations

13 structures d'animation



GIEE ou Collectif émergent ?



Comparaison dispositifs GIEE / 30 000

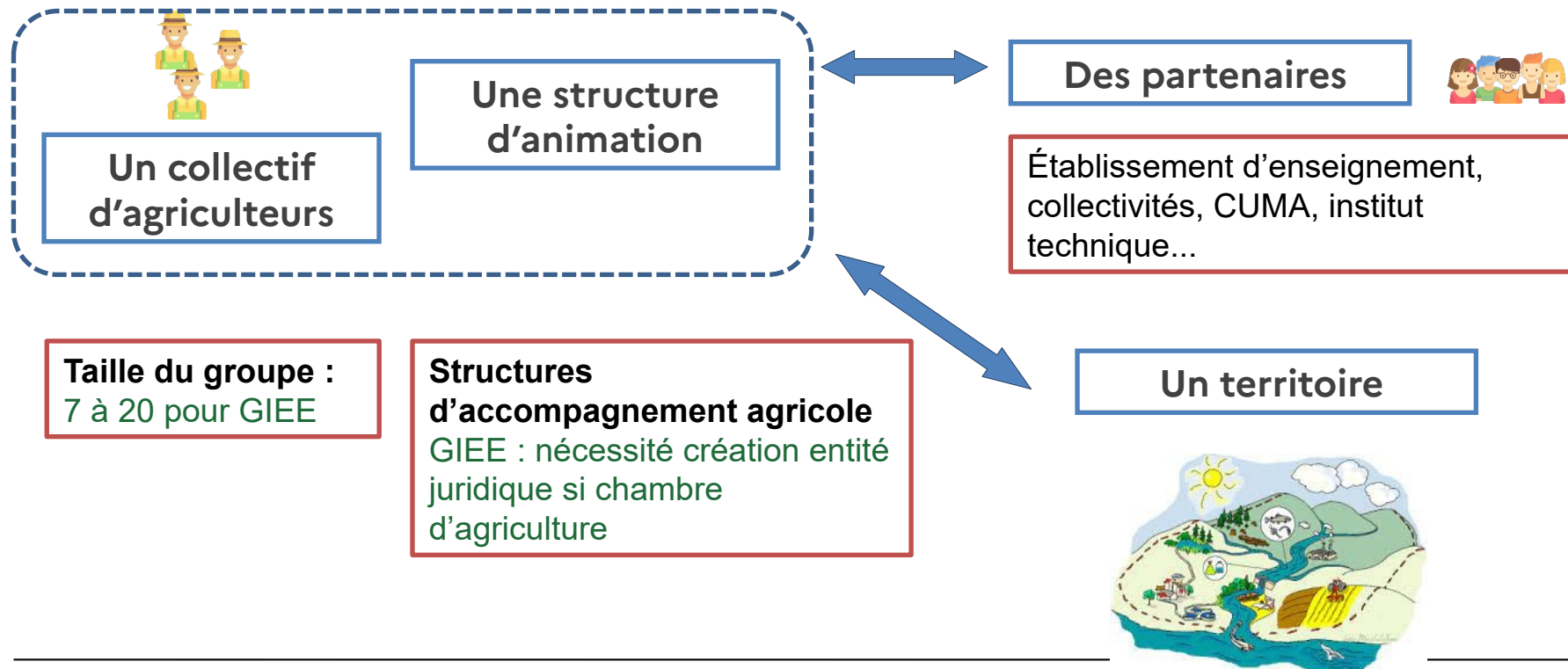
	30 000	GIEE	Emergence 30 000 ou GIEE
Financier	Agence de l'eau Loire Bretagne	CASDAR	30 000 : Agence de l'eau Loire Bretagne GIEE : CASDAR
Durée financement animation	3 campagnes agricoles	3 ans	1 an
Durée validité convention	4 ans	3 ans et 6 mois	30 000 : 2 ans GIEE : 1 an
Taux de financement et plafond	50% 42 000 €	70% 40 000€	50% 30 000 : 11 000 € GIEE : 10 000€
Suivi administratif	DRAAF	DRAAF	DRAAF
Suivi financier	AELB	DRAAF	30 000 : AELB GIEE : DRAAF

+ co-financements possibles :
Région,
collectivités,
financements
privés, ...

2. Contenu des projets



C'est quoi un projet GIEE ?



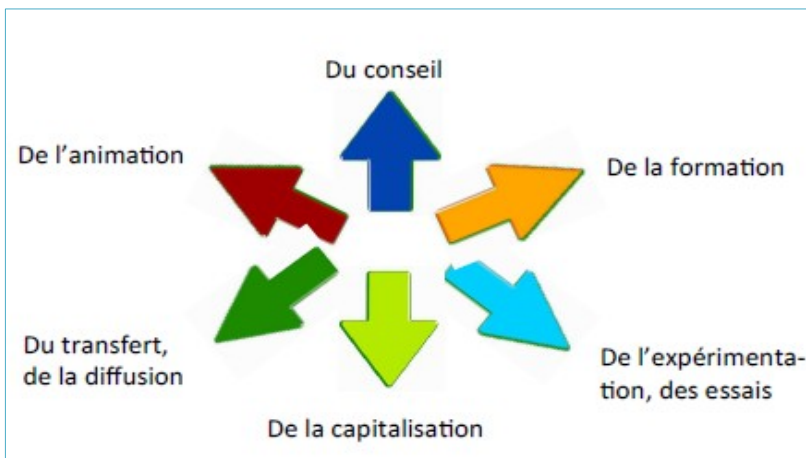
Que contient un projet GIEE?



Un projet commun :

- quels enjeux ?
- quel diagnostic ?
- quels objectifs ?
- quel plan d'actions ?
- quels indicateurs ?
- quels engagements ?

Pour financer quoi ?

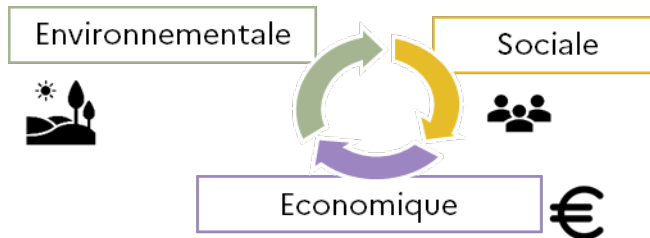


L'objet du projet collectif



→ **reconception** du système d'exploitation
recherche de projets visant la **multi-performance**

→ combinaison de **pratiques agroécologiques**



Niveaux de transition (adapté de Stephen Gliessman, FAO, 2015)

		Niveaux	Echelle	Stratégie de transition agroécologique
Agroécosystèmes	1	Efficienc	Exploitation	Améliorer l'efficienc des pratiques conventionnelles pour réduire l'utilisation des intrants.
	2	Substitution	Exploitation	Substituer les pratiques et les intrants conventionnels par des pratiques alternatives.
	3	Reconception	Exploitation, régional	Reconcevoir les agroécosystèmes sur la base de processus écologiques.
Systèmes alimentaires	4	Durabilité des systèmes alimentaires	Local, régional, national	Restaurer des liens directs de la production à la consommation et développer des réseaux alimentaires à partir de pratiques durables (Changement éthique/économique).
	5	Système alimentaire mondial	Monde	Vers un système alimentaire global durable qui restaure et préserve le système vital sur terre dans l'équité, la participation et la justice.

Adaptation Philippe Cousinié, 2022

Le diagnostic d'exploitation



Webinaire « Diagnostics et indicateurs » du 5 février 2021 [lien](#)

- **Quel intérêt ?**
 - Évaluation d'un temps « zéro » du projet
 - Echanges sur les marges de manœuvre individuelles et collectives
 - Evaluation annuelle, et en fin de projet, de l'atteinte des objectifs (et donc de l'impact du changement de pratiques)
- Diagnostic **OBLIGATOIRE**, **identique** pour tous les membres du groupe mais dont les modalités sont laissées **LIBRES**
- Exemples : <https://www.diagagroeco.org/>, <https://methode-idea.org/>, INDIGO, Cap2'ER....



Collectif émergent

Le diagnostic est un élément attendu **à l'issue du programme d'actions**, qu'il ait été réalisé dans le cadre du programme d'actions annuel ou indépendamment de ce programme



Indicateurs de résultats

		GIEE
Marge brute, EBE, % d'autonomie fourragère, ...	Perf. éco.	2 indicateurs min
% légumineuses, % d'infrastructures agroécologiques, taux de MO, ...	Perf. env.	2 indicateurs min
Nbre de jours de vacances/an, conditions de travail, ...	Perf. sociale	1 indicateur min
	Total	5



Privilégier des indicateurs quantitatifs

Pour mémoire, s'y ajoutent quelques indicateurs de suivi et de réalisation
(nombre de réunions, de participants, de formations...)

Exemples d'indicateurs en *Annexe* des dossiers de candidature

La capitalisation

- La capitalisation est **obligatoire** :
- Capitaliser, c'est **contextualiser, formaliser, rendre accessibles** pour **divers publics** (*tous agriculteurs, conseillers, étudiants, enseignants, recherche, pouvoirs publics*) des **informations relatives aux résultats et expériences des collectifs d'agriculteurs**
- La méthodologie est laissée **libre** ; la capitalisation peut porter sur :
 - des **données techniques**
(retours sur les trajectoires d'évolution des pratiques, des systèmes)
 - des **données organisationnelles**
(analyses des expériences : description, facteurs clés de succès, freins, leviers,...)
 - des **performances**

La capitalisation

GIEE : 3 supports de capitalisation minimum
 dont **1 fiche de présentation du collectif composée de trois parties :**
Page 1 : présentation du GIEE
Page 2 : mise en avant d'actions du projet
Page 3 : bilan

AGRICULTURE DE CONSERVATION SUR UN TERRITOIRE A ENJEU EAU

Le groupe

13 exploitations :
 Elevage/Grandes cultures/maraichage...
 Productions diversifiées

Localisation :
 Aire d'alimentation Nord sur Erdre
 2020-2023
 Agri Eau Nord

Les enjeux du projet

Sur un territoire à enjeu qualité d'eau fort (captages Grenelle), les agriculteurs-trices de ce territoire déjà engagés en Association (Agri Eau Nord) ont souhaité travailler collectivement pour découvrir l'Agriculture de Conservation et identifier des pistes d'actions pour préserver les ressources. La diversité de production était forte sur le territoire, l'enjeu est d'impulser trois les systèmes dans cette réflexion.

Objectifs du GIEE :

- Economie** : Maintien de la marge économique des exploitations
- Environnement** : Préservation qualité de l'eau, qualité du sol, augmentation de la biodiversité, gestion de la matière organique
- Social** : Dynamique de groupe, Gain en temps de travail, Lien habitant/liens social

Plan d'action :

- Se former sur l'Agriculture de Conservation
- Qualifier la réussite des couverts végétaux et leur valorisation
- Mesurer et Limiter les transferts d'azote
- Mise en place et suivi de l'activité biologique des sols

Partenaires techniques :
 FabFarmers, Agri Eau Saffre, Atlantic Eau

Animatrice
 Lucie ROCTON
 Structure :
 Chambre Agriculture Pays de la Loire
 E-mail :
 Lucie.rocton@chambagri.fr
 Tél : 06 77 69 94 76

AGRICULTURE DE CONSERVATION SUR UN TERRITOIRE A ENJEU EAU

MISE EN PLACE D'UN SUIVI DE L'ACTIVITÉ BIOLOGIQUE DES SOLS

Les membres du GIEE ont souhaité suivre l'activité biologique du sol car c'est un des piliers de la fertilité des sols et en l'associant avec une observation du sol, des analyses de terre classiques, ce test permet de se faire une idée plus précise du fonctionnement du sol et d'évaluer en partie l'effet de ses pratiques.

Suivi de la vitesse de dégradation et qualité de dégradation d'un support en coton dans le sol (coton entré le 15/03 puis retiré autour du 15/05) - test simple, sans référentiel

Résultats

Présentation des résultats :

Facteurs de réussite :

- Bonne implication des agriculteurs
- Liens de confiance et de la culture
- Conditions météo
- Retour du gîte et le couvert à l'ensemble des organismes vivants dans le sol (effluents, résidus, couverts végétaux...)

Points de vigilance :

- Stabilité, compaction des sols
- Résultats mesurables sur le long terme

Consignage :

Le GIEE a permis de mettre en place un suivi de l'activité biologique des sols. Ce suivi est réalisé à l'aide d'un support en coton et d'un référentiel. Les résultats sont mesurables sur le long terme.

AGRICULTURE DE CONSERVATION SUR UN TERRITOIRE A ENJEU EAU

Etapes clés du projet

Date	Événement
Mars 2020	Formation des agriculteurs-trices sur l'AC et l'AC
Mars 2021	Diagnostic individuel des exploitations
Octobre 2021	Identification des freins à la mise en œuvre de l'Agriculture de Conservation
Janvier 2022	Mise en place suivi activité biologique du sol
Novembre 2022	Formation fertilité du sol - désherbage mécanique
Janvier 2023	Observations du sol

Bilan et Perspectives

Les travaux menés dans le cadre du GIEE ont permis de se lancer dans des expériences grandeur nature. Les échanges avec d'autres agriculteurs ont permis d'oser de nouvelles techniques. Il reste des points encore à affiner sur le terrain afin de le valider.

Chaque à chacun de s'emparer de ce travail et faire un point un bilan dans certains années pour voir ce qu'il en ressort. L'association de la chambre pour limiter pour la mise en place de l'Agriculture de Conservation. L'agriculture de Conservation demande de l'investissement matériel, il manque des outils financiers publics pour faciliter sa mise en œuvre. Le semis direct permet de gagner du temps, en revanche il faut prendre le temps d'observer.

Pour en savoir plus :

Site internet : www.agriculturedeconservation.org
 Agri Eau Nord : agri.eau.nord@chambagri.fr
 Agri Eau Saffre : agri.eau.saffre@chambagri.fr
 Agri Eau Atlantique : agri.eau.atlantique@chambagri.fr



Webinaire du 14 décembre 2023 : qu'est-ce que la capitalisation? (lien)

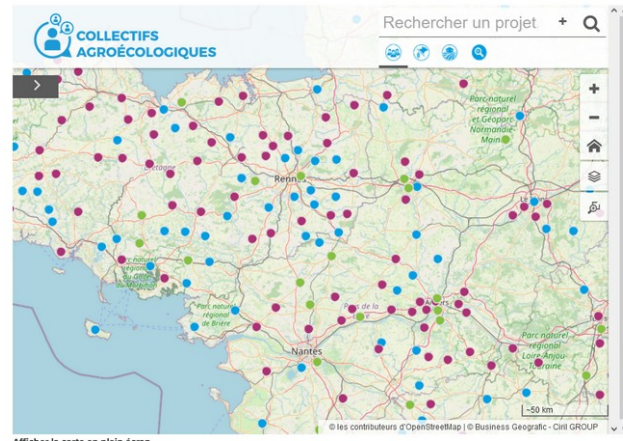
Où capitaliser ?

- Supports à déposer sur RD-agri



Tuto « comment saisir un document sur RD-agri ? [ICI !](#)

- Mais également sur via vos moyens de communication (site internet, infolettres, réseaux sociaux, ...)



Plateforme
de la R&D
Agricole

— Document à ma recherche
Projet
Publié par : Collectifs agricoles

Reconception en maraîchage nantais de la gestion des sols (REMISOL)

Résumé
REMISOL, ou reconception en maraîchage nantais de la gestion des sols, un projet visant à redonner de la fertilité aux sols en maraîchage. Le projet concerne 15 exploitations engagées et suivies par le comité départemental de développement maraîcher.

• Autrich (mots-clés): Biodiversité naturelle et biodiversité culturelle (semences, variétés), Conservation des sols, Maraîchage, Produits phytos, réduction d'usage et alternatives

Description

Le maraîchage nantais est une production d'excellence, et c'est adapté aux changements sociaux et agricoles. La constatation de la fatigue des sols les pousse aujourd'hui à envisager de nouvelles pratiques de fertilité. Conscients des modes d'agriculture qui se développent, de la reconversion des sols dans le paysage agricole français, le groupe s'interroge aujourd'hui à la fois sur le maraîchage sur sol vivant. Les maraîchers du groupe ont engagé des démarches pour connaître leur sol, établir un référentiel sur les caractéristiques de leur sol et veulent maintenant agir pour redynamiser leurs sols, retrouver des sols vivants et résilients. Une action d'analyse de leur système leur permettra tout au long du projet d'évaluer leurs pratiques actuelles et futures, faire une évaluation agroécologique en début de projet, leur faire prendre conscience et conscience de facteurs qu'ils feront évoluer lors de ce changement de système sur les plans de triple performance. Ces indicateurs établis régulièrement permettront une prise de recul sur les changements engagés et mettront en miroir des exploitations qui auront opté pour des options différentes. L'augmentation des connaissances passera aussi par des formations sur l'agriculture de Conservation des Sols et l'analyse système. Ces nouvelles pratiques de leur sol seront suivies dans une action d'accompagnement technique pilotée par le Comité Départemental de Développement Maraîcher. Elle permettra de définir l'indicateur de la santé de leurs sols (biologique, physique et chimique), des effets sur les cultures (rendement, qualité), avec des mesures scientifiques et aussi des visites terrain pour observer et échanger sur les parcelles concernées. Les essais pourront concerner le non travail du sol, l'apport de matière organique, la diversification des cultures, la couverture des sols qui font partie des piliers de l'agriculture de conservation. Enfin, faire évoluer ses pratiques collectivement permettra aux producteurs du GIE de se confronter à plusieurs techniques en même temps. Leurs résultats seront capitalisés et communiqués aux autres adhérents du CCODM et partagés aux autres membres du réseau GIEP pour favoriser l'imitation sur les associations agro-écologiques et leur faisabilité économique, environnementale et sociale.

Productions associées au projet

POSTER présentation GEE REMISOL maraîchers nantais
Le maraîchage nantais est une production d'excellence, qui est adaptée aux changements sociaux et agricoles. La constatation de la fatigue des sols les pousse aujourd'hui à envisager de nouvelles pratiques de fertilité. Conscients des modes d'agriculture qui se...

Document
Publié par : CCODM
Lien
PDF

Vu(s) : 17

Accès contributeur

Carte d'identité du groupe

• Structure porteuse : Comité départemental de développement maraîcher

• Nombre d'agriculteurs : 15

• Département : Loire-Atlantique

• Territoire concerné : plaine nantaise

• Date de reconnaissance du groupe : 04/09/2021

• Date de fin de reconnaissance du groupe : 11/09/2024

Dispositif d'accompagnement

• Structure d'accompagnement : CCODM

• Appui : FAIR CODEC

• Adresse : codom@ccodm.fr

codom@ccodm.fr

Nationalité(s)

• Champ(s) régional(s) : Comité régional des Pays de la Loire - Laboratoire Collectif Lab



Financé par :

 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation

 GIEE

 Fondation E&O Buffard

 MISSION BOCAGE

 INRAE

 CC BY-NC-SA

Résultats d'essais

42 à 40 500 Hz. Ils entendent donc tout ce que nous qualifions d'ultrasons. À noter qu'ils entendent très bien les bruits métalliques et que ce bruit les dérange !

Troisième sens : l'odorat. L'odorat du porc est très développé. Le sang coagulé, l'urine, les excréments d'oiseaux, de mammifères...

Articles

Guide éleveur SE.S

**Elevé des
Lapins
Bio**

www.lapinsdeFrance.fr

élevé en France

Fiches techniques, guides

Vidéos, podcasts



Journées « portes ouvertes »



Quels sont les engagements ?

Pour les agriculteurs...

- participer aux **échanges de pratiques** au sein du groupe et avec d'autres groupes
- participer aux **événements techniques** organisés en lien avec le projet
- participer à la production des **livrables** destinés à être diffusés



Pour la structure qui porte le collectif...

- assurer le **suivi et la gestion administrative** du projet
- **réaliser les diagnostics de durabilité** et **définir les indicateurs de résultats** et de performance
- **participer aux journées régionales** ainsi qu'aux réunions techniques proposées par la DRAAF
- transmettre les **bilans partiels et définitifs** du projet à la DRAAF
- **capitaliser et diffuser les résultats** du collectif

Renouvellement de projets GIEE

- En cas de réengagement d'un projet récemment achevé ou en cours d'achèvement, il est nécessaire de :
 - **renouveler le groupe** -> intégration de nouvelles fermes (au moins 25%)
 - déposer un **projet actualisé et plus ambitieux**, bâti au vu des **résultats obtenus**.
- Fournir obligatoirement le **bilan technique du projet antérieur** au dépôt du dossier.
- **Passer une phase de transition de 1 an de préférence** (via le volet émergence), pour mûrir le nouveau groupe et le nouveau projet.
- Si le projet porte sur une nouvelle thématique (sans lien avec la précédente) avec le même groupe ou si le projet est identique mais avec un nouveau groupe, il s'agit d'un **nouveau projet** et non d'un réengagement.

3. Dépôt des candidatures et instruction des dossiers



Dépôt des candidatures (GIEE et Emergents)



- Dossiers de candidature à déposer
sur **Démarche numérique : GIEE + Emergent** :
 - Remplissage des **champs** : description du projet, résumé, durée, localisation ...
 - Dépôt **Dossier technique** (Annexes **1a** ou **1b**)
 - Dépôt **Budget prévisionnel** (Annexes **2a** ou **2b**)
 - Dépôt **pièces justificatives** : CV animateur, pièce identité, ...

Pour les GIEE : joindre bilan technique du projet Emergent / bilan final GIEE précédent si renouvellement

The screenshot shows the 'demarches-simplifiees.fr' website. The header includes the French Republic logo and the text 'demarches-simplifiees.fr'. A navigation bar has links for 'Se connecter', 'Aide', and 'FR'. Below the header, there's a 'Revenir en arrière' link. The main content area features the GIEE logo and the title 'Appel à projets 2023 pour la reconnaissance et le financement de l'animation en tant que groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) - Pays de la Loire'. It also displays 'Temps de remplissage estimé : 58 mn' and 'Date limite : 30 mars 2023'. On the right, a sidebar titled 'Commencer la démarche' offers options to 'Se créer un compte avec FranceConnect' or 'Créer un compte demarches-simplifiees.fr', with a link to 'Qu'est-ce que FranceConnect ? et' and a button for 'J'ai déjà un compte'.

Dépôt des candidatures (GIEE et Emergents)



Dossier technique

Budget prévisionnel

Tab 1 : Description du projet

retour à la ligne : alt + entrée sur Excel OU Ctrl + entrée sur GDS (Open Office)

Rappel du titre court du projet	
Résumé du projet	Pour éviter toute redite, vous pouvez copier-coller le texte déjà complété sous "diagnostics simplifiés" 9 onglets : - Description du projet - Bilan émergence / GIEE - Collectif - Leviers - Ambition agroécologique - Indicateurs résultats - Indicateurs individuels - Tableau suivi indicateurs → à renvoyer
Informations sur le collectif	(à l'échelle du groupe et au sein des éventuelles déjà menées, installation des règles de fonctionnement, gouvernance du groupe)
Enjeux du territoire concerné	(à l'échelle du territoire, particulièrement du collectif dans ce territoire, et/ou en compte des enjeux dans le projet)
Partenariats définis ou envisagés	Partenaires déjà établis pour le projet, leurs rôles, les liens financiers (prestation, concours financier, partenariat humain...): Partenaires souhaités, rôles attendus dans le projet :
(Préciser la nature de l'union, son rôle souhaité, les liens financiers éventuels...)	

Budget prévisionnel du projet GIEE

Rappel titre court du projet :

Rappel Structure porteuse :

compléter les cellules surlignées de couleur verte

Dépenses prévisionnelles	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5	Action...	Total non majoré	Total majoré 15% (charges structure)
Salaires, charges et taxes afférentes des agents salariés du bénéficiaire de l'aide							- €	- €
Frais de déplacement et autres remboursements des agents salariés du bénéficiaire de l'aide							- €	- €
Remboursement de frais de personnel mis à disposition du bénéficiaire de l'aide (agent d'une structure d'appui/agriculteur membre du collectif)							- €	- €
Dépenses internes ou assimilées	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Prestations de services (études, conseils, intervenants...)							- €	- €
Dépenses de personnels (interne et prestations)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Autres prestations externes (locations, restauration...)							- €	- €
Acquisitions de petits matériels et fournitures							- €	- €
Autres dépenses (impression, communication...)							- €	- €
Autres dépenses	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Total des dépenses prévisionnelles	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Contrôle 15% "Autres dépenses"	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
<i>Montant maximal "autres dépenses" pour respecter 15%</i>								
<i>Total dépenses à réaliser, pour respecter 15% autres dépenses</i>								

cellules grisées = calcul automatique

Recettes prévisionnelles

Financements publics	précisions	Montants
Aide CASDAR calculée (taux de 70% plafonné à 40 000€)		
Autre aide CASDAR, préciser sa nature :		
Autre aide d'Etat (agence de l'eau, AFB,...)		
Collectivités locales		
Union européenne		
Autres aides publiques régionales		

Taux d'aide publique non forfaité	Taux d'aide publique forfaité	Dépenses prév non forfaitées	Dépenses prév forfaitées
		- €	- €
Montant éligible		- €	- €
Aide CASDAR à 70%		- €	- €



- Charges de structure : si éligible
- Autres dépenses < 15% total



Critères de niveau 1 avis positif obligatoire

Critères de sélection GIEE

- **Mesure de l'ambition agroécologique** : combinaison de leviers visant la reconception du système d'exploitation
- Pratiques agroécologiques favorisant le **stockage de carbone**, la **préservation de la biodiversité**, la **préservation des sols**, l'**adaptation au changement climatique**, l'**autonomie alimentaire**...
- **Maintien de la triple-performance**
- **plus-value de l'action collective**

Critères de niveau 2

- Caractère exemplaire et/ou innovant du projet
- Dynamique **collective**, **partenariats** engagés (**dont enseignement agricole**)
- **Ancrage territorial**, lien à l'aval, prise en compte d'enjeux territoriaux / filière : lien avec un projet alimentaire territorial, un PCAET, un plan d'action d'alimentation de captage, la préservation d'un espace naturel
- Modalités d'accompagnement collectives et individuelles
- Ambition en matière de **capitalisation**
- **Qualité des indicateurs choisis**

Annexe F :
modèle de
convention

Les critères de sélection volet émergence GIEE

Adéquation du projet avec
des enjeux agroécologiques

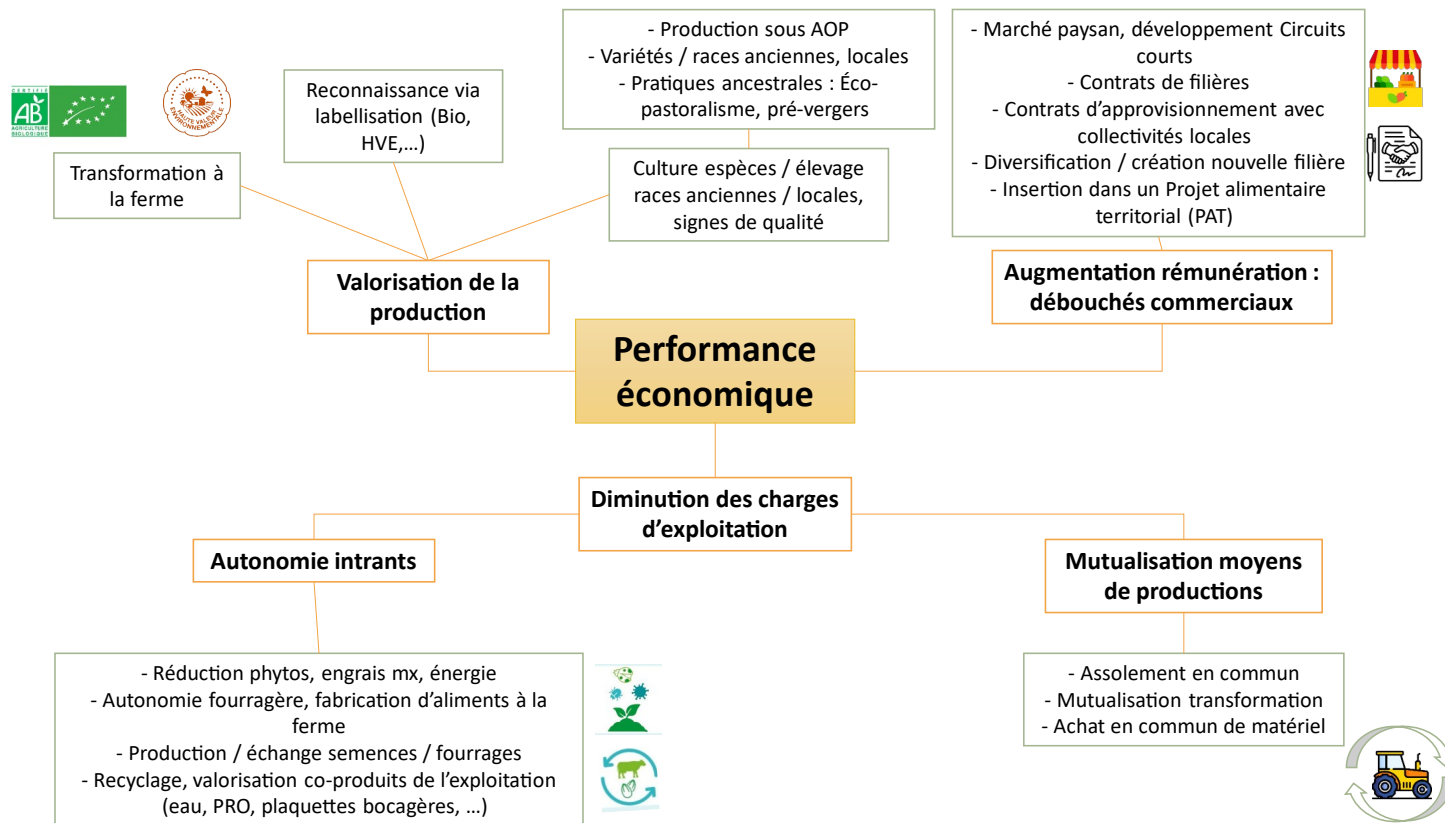
- Mesure de l'**ambition** du projet émergent
- Recherche de **triple performance**
- Prise en compte **d'enjeux** (filière, territoire, environnement, alimentaire,...)

Capacité du projet annuel
à répondre aux critères
de...

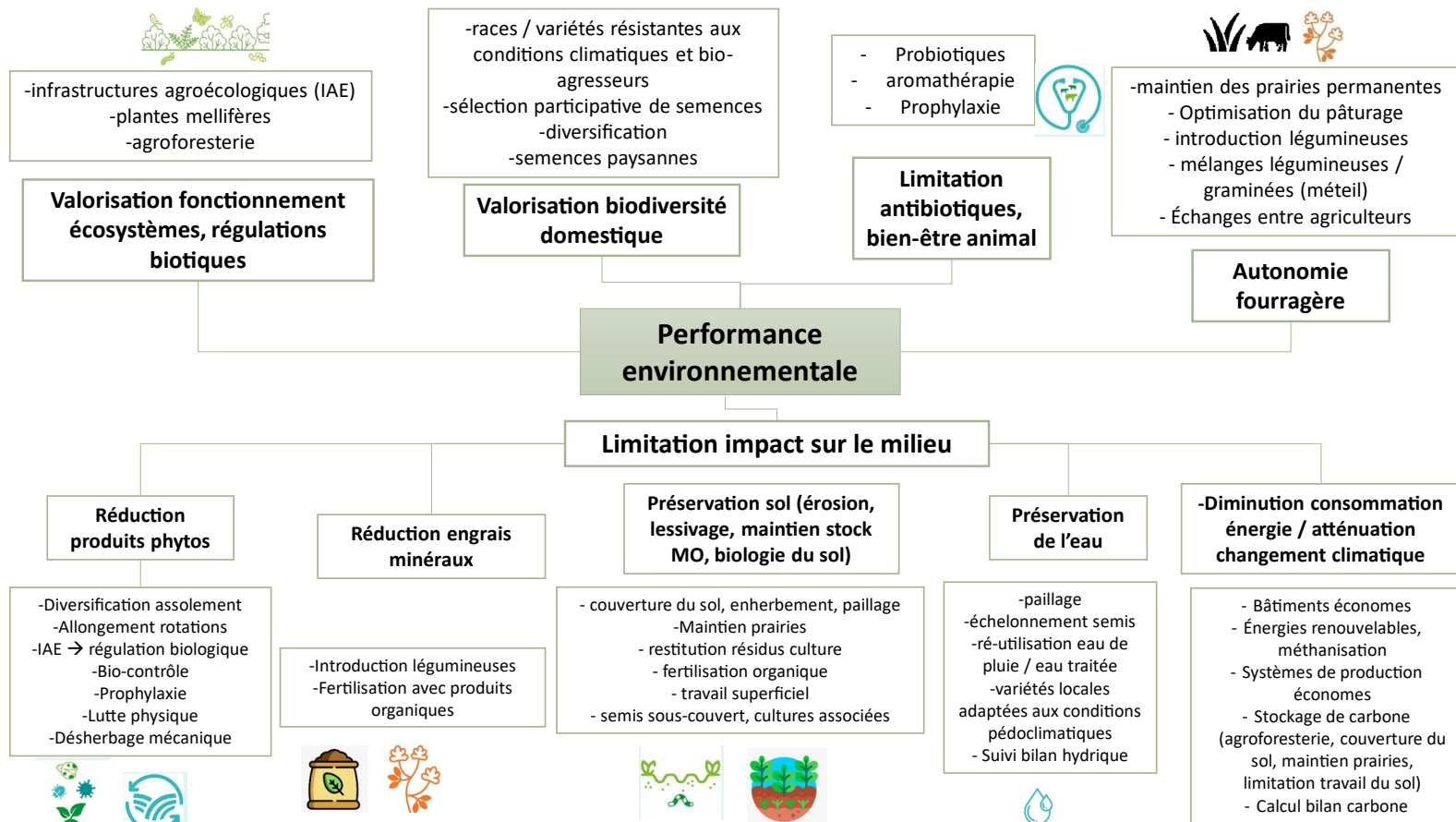
- **Consolidation** du collectif
- Finalisation des actions
- Réalisation des **diagnostics agroécologiques**
- Engagements de **partenariats**
- Animation du **collectif**

Exemples d'actions par objectifs de performance

(adapté de l'IT 2014-930)

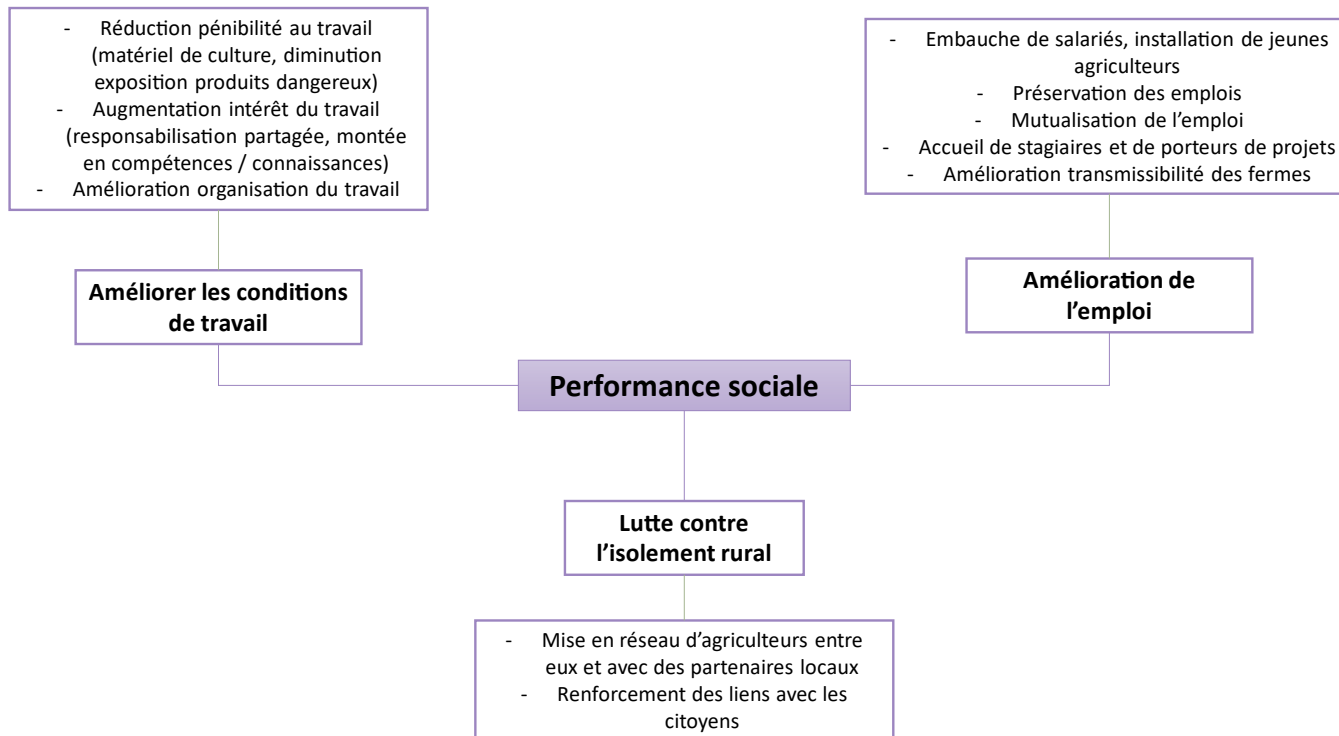


Exemples d'actions par objectifs de performance (adapté de l'IT 2014-930)

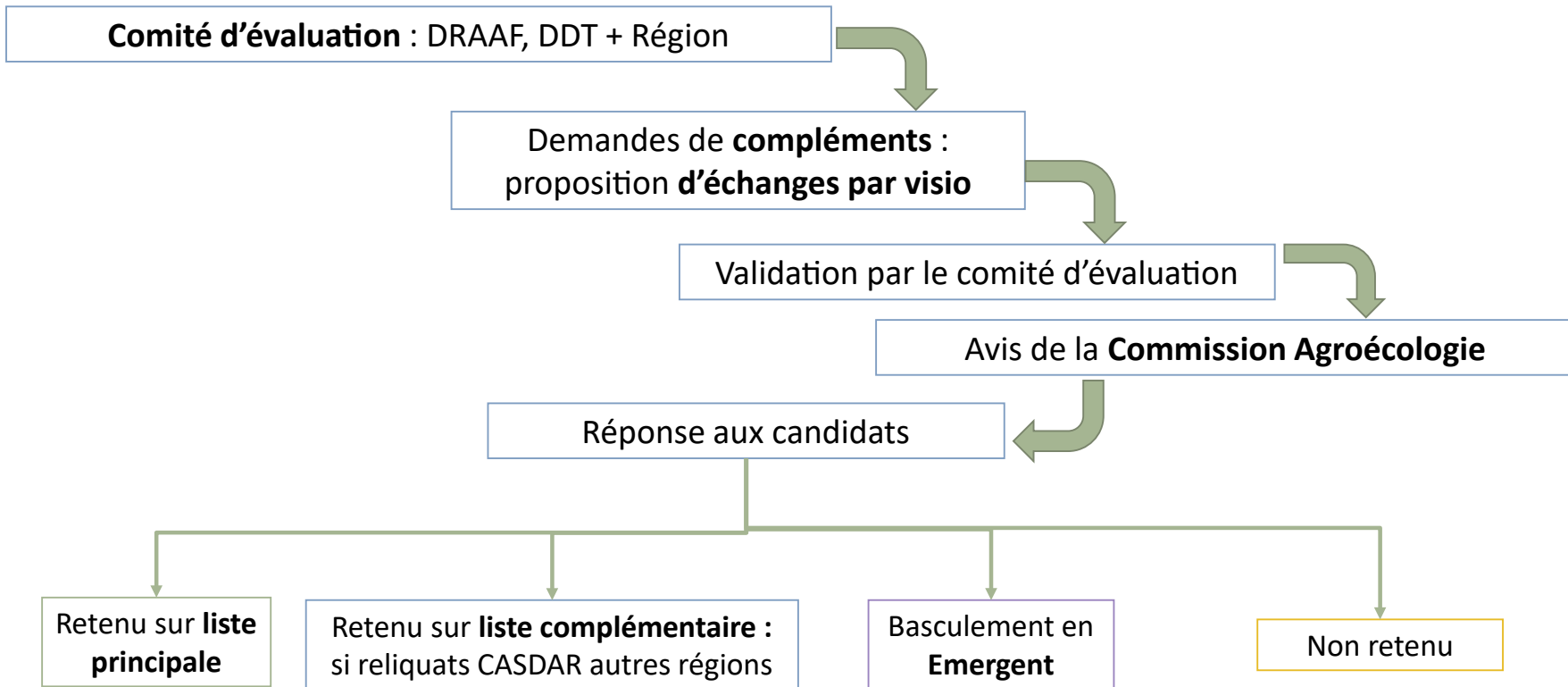


Exemples d'actions par objectifs de performance

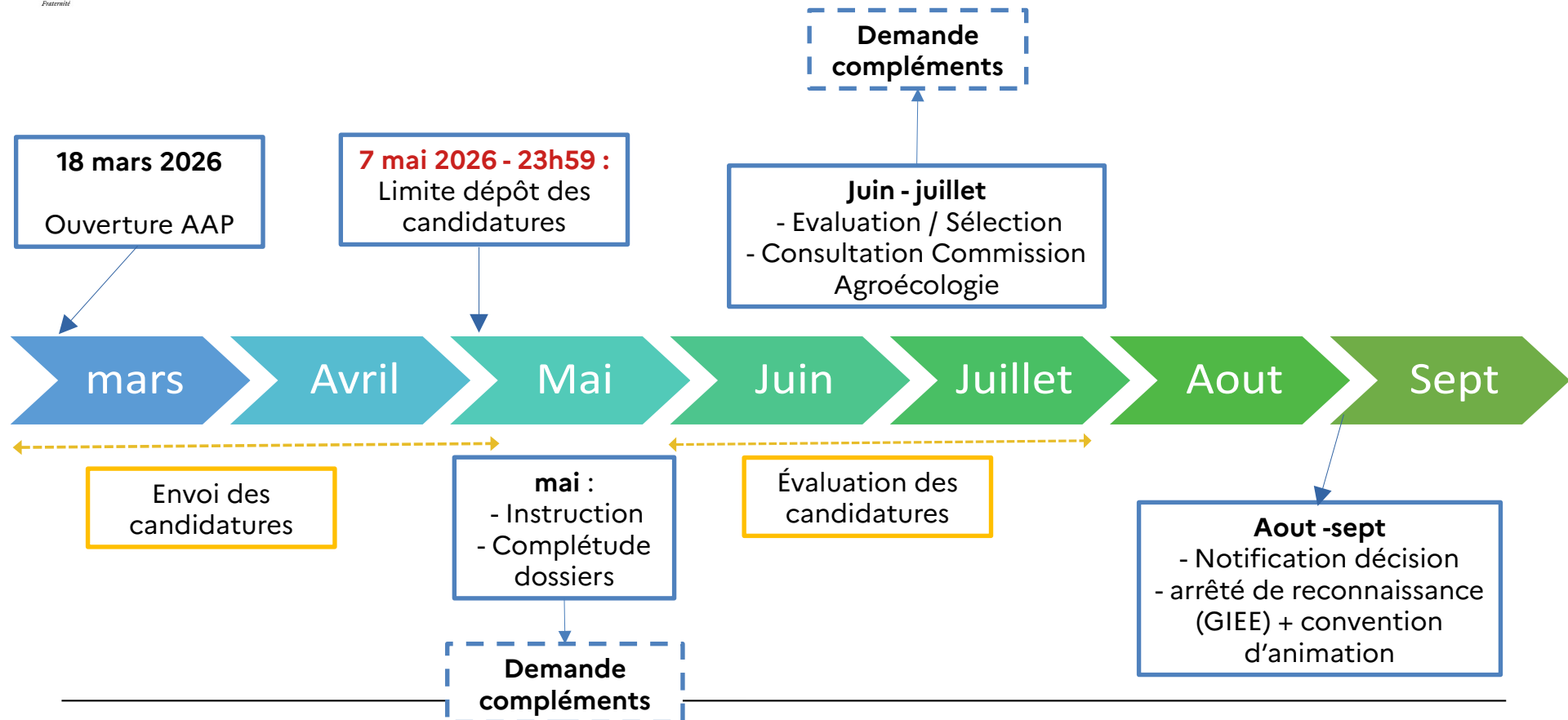
(adapté de l'IT 2014-930)



Le processus d'évaluation des projets



Instruction : le calendrier 2026



4. Vie du projet

**Journées/colloques/webinaires
par dispositif, par filière, par thématique**
(journée animateurs GIEE, rencontre
animateurs en viticulture, webinaire ACS...)



Modalités de suivi et de financement (GIEE)

- Bilan annuel
(Annexe 3 ou 4)
- Indicateurs
- Fiche présentation

- Bilan annuel
(Annexe 3 ou 4)
- Indicateurs
- Fiche

Bilan final
(**annexe 5**) +
indicateurs
- Fiche bilan

Année 1

Année 2

Année 3

Signature
convention

Demande **d'avance**
(30%)

Mi-projet

Demande **d'acompte** (30%)
(formulaire demande paiement +
justificatifs)

Fin de projet

Demande de **solde**



MERCI pour votre attention

Vos contacts :

Volet GIEE : Eve DUROCHER (chargée de mission agroécologie, DRAAF) : eve.durocher@agriculture.gouv.fr

Volet 30 000 : Hervé JOCAILLE (chargé de projet Ecophyto, DRAAF) : herve.jocaille@agriculture.gouv.fr
Pauline ARDOIS (animatrice Ecophyto DEPHY-30 000, CAPDL) : pauline.ardois@pl.chambagri.fr

Coordination de la capitalisation : Anne BIBOLET (CRA) : anne.bibolet@pl.chambagri.fr



Qu'est-ce que l'agroécologie ?

- Façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les **fonctionnalités offertes par les écosystèmes**

Amplification de façon à :

- **limiter au maximum le recours aux intrants conventionnels**
(engrais de synthèse, produits phytos, carburant, eau...)
- **éviter le gaspillage de ressources naturelles**
- **limiter les pollutions**
- La **nature est vue comme un facteur de production** tout en maintenant ses capacités de renouvellement
- L'exploitation est considérée dans son ensemble, dans son ancrage territorial et dans son insertion dans les filières
- **Approche systémique :**
-> on vise **la reconception complète du système de production**



Définition de l'agroécologie : article
L. 1 du code rural et de la pêche
maritime

Qu'est-ce que l'agroécologie ?

Ressources

- Portail OSAE : <https://osez-agroecologie.org/pratiques-agroecologiques>
- IT DGPAAT/SDBE/2014-930 du 25 novembre 2014 portant sur les GIEE : annexe 6 : liste **pratiques agroécologiques**

Les pratiques agroécologiques à la loupe

CHERCHER LES DOCUMENTS PAR OBJECTIF AGROÉCOLOGIQUE



RÉDUIRE
L'ÉROSION ET LE
TRAVAIL DU SOL



AUGMENTER LA
FERTILITÉ DES
SOLS



ACCROÎTRE LA
BIODIVERSITÉ
FONCTIONNELLE



PRÉSERVER LA
RESSOURCE EN
EAU



FAVORISER LA
DIVERSITÉ
GÉNÉTIQUE



ACCROÎTRE
L'AUTONOMIE
DU TROUPEAU



VALORISER LES
CO-PRODUITS



S'ADAPTER AUX
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



ENGAGER UNE
DÉMARCHE
COLLECTIVE